

PRESCRIPTIONS POUR LE DERNIER JOURS DE FÊTE ET CHABAT (Cette année ou la fête se termine vendredi en Israel)

1/ EROUV TAVCHILINE : le Erouv doit être effectué jeudi AVANT 18:57 ce qui va nous permettre de cuisiner vendredi pour chabbat et AUSSI DE POUVOIR ALLUMER LES BOUGIES DE CHABBAT

2/ On ne recite la benediction de "Cheehyanou "lors de l'allumage des bougies Erev Yom Tov

Ceux qui souhaitent cuisiner POUR CHABBAT APRES PESSAH des mets KINYOTS pourront le faire JEUDI ET NON VENDREDI aux conditions suivantes:

- Il faut avoir un coin réservé pour cela dans la cuisine
- ne pas utiliser les ustensiles que l'on utilise pour les autres mets et ne pas verser A CHAUD les restes dans l'évier ou sur les ustensiles Cacher Lepessah
- ON NE CUISINE PAS DE METS KITNYOTH le jour de chvii chel pessah (VENDREDI) même si l'on a fait le Erouv
- CHABBAT on pourra consommer les mets KITNYOTH cuisinés JEUDI.. Ou même consommer des KITNYOTH qui non pas besoin de cuisson comme le maïs etc..
- ATTENTION DE NE PAS METTRE LES KITNYOTH DANS LES USTENSILES DE PESSAH. Utilisez pour cet effet des ustensiles JETABLES
- On ne préparera PAS NI NE CUISINERA PAS VENDREDI pour CHABBAT des mets CHROUYA bien que l'on puisse consommer CHABBAT de la Matsa CHROUYA.
- Chabbat nous pourrons consommer TOUS LES PRODUITS MANUFACTURÉS CACHER LEPESSAH que les "Mahmirim" ont évité de consommer pendant Pessah.
- MOTSAE CHABBAT on pourra utiliser le Hamets IMMÉDIATEMENT A LA SORTIE DE CHABAT